



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement  
tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2020 à 19h,  
en visioconférence

Sont présents :

M<sup>me</sup> Kim BeauBien

M<sup>me</sup> Hélène Beaulieu

M<sup>me</sup> Marie-Renée Coulombe

M<sup>me</sup> Karine Dionne

M<sup>me</sup> Julie Drapeau

M. Yan Castilloux

M. Réjean Martel

Mme Dominique Doré

M<sup>me</sup> Catherine Fournel

M<sup>me</sup> Marie-Eve Gagné

M<sup>me</sup> Nancy Gendron

M<sup>me</sup> Valérie Lépine

Mme Anny-Pier Ferland

M. Aurélien Dupuy

Mme Sandra Leblanc

Sont aussi présents :

M. Maxim Pilote, directeur

M. Bruno Duquet, directeur adjoint

Secrétaire :

M<sup>me</sup> Sophia Bouchard

**ÉCOLE LES PRIMEVÈRES - JOUVENCE**  
**CONVOCATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Date :** Le mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020  
**Heure :** 19 h  
**Lieu :** Visioconférence via TEAMS

---

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

**Bloc ouverture**

Parole au public

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Vérification du quorum
3. Adoption du projet d'ordre du jour
4. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 27 octobre 2020
5. État de situation COVID

**Bloc décision**

6. Prévision clientèle du service de garde
7. Information sur les journées du 17 et 18 décembre
  - Service de garde d'urgence
  - Prise à distance des élèves
8. Modification du régime pédagogique
9. Consultation du centre de services des découvreurs
10. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)

11. Retour sur la photographie scolaire

12. Sécurité routière dans le périmètre des écoles

**Bloc consultation**

13. Information générale :

A) De la présidente

B) De la direction

C) Du représentant au comité de parents

14. Divers

15. Levée de l'assemblée.

## 1. Ouverture de l'assemblée

Mme Catherine Fournel, présidente de l'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre l'assemblée.

## 2. Vérification du quorum

M. Maxim Pilote constate le quorum.

## 3. Adoption du projet d'ordre du jour

Après la vérification du quorum et l'ouverture de l'assemblée, Mme Catherine Fournel présente l'ordre du jour.

**C.E. 20-21-12** Il est proposé par Mme Nancy Gendron, appuyé par Mme Valérie Lépine, d'adopter l'ordre du jour.

## 4. Adoption et suivis du procès-verbal de la rencontre du 27 octobre 2020.

### Modifications :

- Mme Julie Drapeau rappelle deux petites coquilles à la page 5 du document.
- M. Martel demande de mettre en annexe le calendrier des rencontres du conseil d'établissement à la page 6 du document.
- M. Martel rappelle que la levée de l'assemblée était faite en rencontre virtuelle et non à l'école Les Primevères-Jouvence.

Suivi : Aucun suivi

**C.E. 20-21-13** Il est proposé par Mme Julie Drapeau, appuyé par Mme Hélène Beaulieu, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 27 octobre 2020.

## 5. État de la situation de la COVID

M. Maxim Pilote informe les membres du conseil d'établissement qu'un seul cas de COVID a été présent depuis la rencontre d'octobre passé. Il explique que seulement deux classes ont été en confinement et qu'aucune transmission n'a été faite suite à ce cas. M. Maxim Pilote ajoute qu'une lettre indiquant « risque modérée » est envoyée aux parents de la classe en confinement, tandis qu'une lettre indiquant « risque faible » est envoyée aux parents des autres classes de l'école ainsi qu'aux membres du personnel.

M. Pilote ajoute que les résultats des tests se font beaucoup plus rapidement.

## **6. Prévision clientèle du service de garde**

M. Maxim Pilote présente le document de la prévision de la clientèle du service de garde de l'école Les Primevères. M. Maxim Pilote fait part des prévisions annuelles des diverses dépenses et revenus au sein du service de garde de l'école Les Primevères pour l'année 2020-2021. Il explique la nouveauté quant aux allocations pour les maternelles 4 ans. Il ajoute également qu'il existe désormais une contribution de l'employeur pour la COVID.

M. Bruno Duquet présente les prévisions annuelles des revenus et des dépenses du service de garde de l'école Jouvence pour l'année 2020-2021. M. Duquet mentionne que les prévisions pour l'école Jouvence annoncent un autofinancement entre les dépenses et les revenus.

M. Réjean Martel félicite l'équipe quant aux documents détaillés et clairs des prévisions des revenus et des dépenses du service de garde.

**C.E. 20-21-14** Il est proposé par Mme Marie-Ève Gagné, appuyé par M. Aurélien Dupuy, d'approuver les prévisions de la clientèle du service de garde.

## **7. Information sur les journées du 17 et 18 décembre**

M. Bruno Duquet rappelle qu'à la suite des décisions du gouvernement, les journées d'école du 17 et 18 décembre seront faites à distance. Il ajoute qu'il est toutefois possible d'avoir accès au service de garde d'urgence pour les élèves concernés. M. Duquet ajoute que les enseignants vont privilégier du travail en format papier pour ne pas pénaliser certains élèves qui n'ont pas accès à la technologie. Il ajoute que le but n'est pas de pénaliser non plus les élèves qui ont accès au service de garde d'urgence et qui ne pourront pas faire le travail demandé. M. Bruno Duquet mentionne que de plus amples informations seront données prochainement.

Mme Nancy Gendron remercie les éducateurs et les éducatrices du service de garde pour le travail exceptionnel qu'ils font.

## **8. Modification du régime pédagogique**

M. Bruno Duquet rappelle l'ajout des trois nouvelles journées pédagogiques au calendrier : le 4 décembre, le 22 mars et le 4 juin. Il ajoute que ces informations seront envoyées dans l'Info-Parents prochainement.

M. Duquet déclare la nouveauté quant à la présence de deux seuls bulletins pour l'année scolaire 2020-2021. Il ajoute que toutes les compétences doivent désormais être évaluées dans les deux bulletins. M. Duquet mentionne qu'il s'agit d'un très gros ajustement au sein des équipes scolaires. M. Bruno Duquet déclare que les documents d'information quant à ces changements seront bientôt envoyés aux parents.

Mme Dominique Doré propose une motion de félicitations pour les membres du personnel de l'école Les Primevères-Jouvence et M. Aurélien Dupuy seconde. Le conseil d'établissement tient à souligner l'excellent travail accompli par tous les membres du personnel dans cette situation particulière.

## **9. Consultation du centre de services scolaire des Découvreurs**

M. Maxim Pilote mentionne que depuis le changement quant à la loi 40, les délégations de pouvoir ont été modifiées. Les centres de services ne sont plus obligés de mettre en consultation certains documents dans les conseils d'établissement. M. Martel se questionne quant à la décision du centre de services concernant la zone du bassin de recrutement des écoles. M. Pilote déclare que s'il y a un changement dans ces aires de desserte, il faudra être plus vigilant mais qu'il y a tout de même le conseil d'administration qui permettrait de prendre une décision quant à ce sujet. M. Pilote présente un document du plan triennal de répartition et de destination des immeubles. Il présente les prévisions du Ministère et les prévisions du Centre de services scolaire des Découvreurs.

## **10. Activités nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières (si nécessaire)**

M. Maxim Pilote explique qu'il n'y a aucune activité nécessitant un déplacement à l'extérieur ou un changement aux heures régulières.

## **11. Retour sur la photographie scolaire**

Mme Catherine Fournel questionne les membres du conseil sur la satisfaction de la photographie scolaire du service Le Natif. M. Bruno Duquet mentionne que la qualité des photos est beaucoup mieux que l'an passé. Il ajoute que, selon plusieurs commentaires, la qualité des photos n'était pas aussi satisfaisante pour les personnes ayant des lunettes. Mme Karine Dionne mentionne que pour sa part, les parents de sa classe semblaient satisfaits, mais qu'il reste des insatisfactions de la part de certains. Mme Hélène Beaulieu déclare que les photos sont bonnes mais ne sont pas assez satisfaisantes pour continuer avec cette compagnie pour les années ultérieures. `

Mme Catherine Fournel propose de former le comité photo. Mme Catherine Fournel, Mme Marie-Ève Gagné et Mme Valérie Lépine se proposent pour former le comité photo pour l'année 2020-2021. Une rencontre aura lieu afin de déterminer le service de photo pour l'an prochain.

## **12. Sécurité routière dans le périmètre des écoles**

M. Maxim Pilote déclare qu'il y a eu une rencontre concernant la sécurité routière avec un membre de la ville. M. Pilote mentionne que les nouvelles pancartes ont aidé pour le respect de certaines règles mais qu'il reste du travail à faire quant à la prévention. M. Dupuy propose de former encore cette année le comité quant à la sécurité routière. Mme Catherine Fournel et Mme Valérie Lépine sont encore intéressées pour siéger ce comité. M. Maxim Pilote ajoute qu'il est possible d'envoyer un courriel à Mme Fournel si une autre personne souhaite être dans le comité.

## **13. Information générale :**

### **a. de la présidente ;**

Mme Catherine Fournel souhaite un joyeux temps des Fêtes aux membres du conseil d'établissement.

### **b. de la direction**

M. Maxim Pilote remercie les membres du conseil pour la confiance et le respect qu'ils ont envers la direction.

### **c. du représentant au comité de parents ;**

M. Aurélien Dupuy souligne l'harmonie qui existe entre tous les membres du personnel, les parents et la direction. Il ajoute qu'au comité de parents il y a eu beaucoup de questions quant à présence du plomb dans l'eau. Il ajoute que la directrice des ressources matériels sera présente à la prochaine rencontre du comité de parents. M. Dupuy mentionne les questionnements quant au prêt des tablettes dans les écoles et également le système de ventilation dans les écoles. M. Dupuy rajoute qu'il est disponible pour tout questionnement de la part des membres du comité d'établissement afin qu'il puisse en parler lors du comité de parents.

## **14. Divers**

### **a. Message de mention spéciale aux membres du personnel :**

Mme Dominique Doré et M. Aurélien Dupuy se proposent pour écrire un mot de remerciement aux membres des écoles. M. Maxim Pilote mentionne que le message sera envoyé par courriel aux membres du conseil d'établissement afin de l'approuver avant de l'envoyer à tous les membres du personnel.

**C.E.-20-21-15**

Mme Catherine Fournel propose Mme Dominique Doré et M. Aurélien Dupuy pour rédiger la mention spéciale pour tous les membres du personnel.

## 15. Levée de l'assemblée

M<sup>me</sup> Catherine Fournel, la présidente, remercie les membres et annonce la levée de l'assemblée à 21h27.

**C.E.-20-21-16** Il est proposé par Mme Catherine Fournel, appuyé par M. Aurélien Dupuy, d'approuver la levée de l'assemblée virtuelle par visioconférence.

---

Maxim Pilote  
Directeur  
École Les Primevères-Jouvence

---

Catherine Fournel  
Présidente du CÉ  
École Les Primevères-Jouvence